POLLINIS

ONG INDÉPENDANTE ET SANS BUT LUCRATIF QUI AGIT EXCLUSIVEMENT GRÂCE AUX DONS DES CITOYENS POUR LA PROTECTION DES ABEILLES DOMESTIQUES ET SAUVAGES, ET UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE TOUS LES POLLINISATEURS.

COP17 sur la biodiversité à Erevan : La protection de la biodiversité ne doit pas servir de prétexte à la modification génétique du Vivant . POLLINIS et ses alliés alertent : les mesures techno-solutionnistes ne sont pas une réponse au déclin des pollinisateurs et de la biodiversité.

Erevan, 27 octobre 2026 - À la COP17 à Erevan, les États membres négocient le futur cadre mondial sur la biodiversité. Parmi les textes débattus, la biologie de synthèse : jusqu'alors ancrées dans le principe de précaution, les discussions s'orientent aujourd'hui vers une intégration plus large de ces biotechnologies. Elles ne doivent en aucun cas servir de prétexte à accélérer le déploiement de technologies modifiant le Vivant, dont les risques sur l'environnement restent inconnus.

Face à cette tentative, POLLINIS rappelle fermement que la biologie de synthèse ne peut être envisagée comme une mesure de conservation de la nature.

« *Plutôt que de s'attaquer aux causes structurelles de l'effondrement de la biodiversité, notamment le modèle agricole intensif et la destruction des habitats des pollinisateurs, les lobbys de l'industrie tentent d'imposer l'intégration des nouvelles techniques de modification génétique du Vivant comme solutions.*» alertent POLLINIS et ses alliés. « *Sans une évaluation scientifique rigoureuse et un cadre adapté, les risques d'une dissémination dans la nature sont réels. La biologie de synthèse menace directement la souveraineté alimentaire et semencière, tout en accélérant la privatisation du Vivant*. »

Le texte censé définir le futur cadre au développement de la biologie de synthèse vient juste d'être programmé et a commencé à être débattu dimanche. Nayla Ajaltouni, chargée de plaidoyer à POLLINIS :« Nous scruterons l'orientation prise par les Etats : libéraliser les biotechnologies malgré les incertitudes sur leurs potentiels effets, au service des industriels ou conserver le principe de précaution au cœur des décisions de la CBD. »

La disparition des espèces et de la biodiversité dans son ensemble ne révèle pas d'un manque de biologie de synthèse.. Avec ses alliés*, POLLINIS défend six garde-fous pour empêcher le déploiement incontrôlé des biotechnologies. Parmi lesquels :

- Pas de normalisation de la biologie de synthèse comme solution pour la biodiversité ;
- Pas de dissémination dans l'environnement, d'essais sur le terrain ni de déploiement ;
- Le renforcement des ressources, de la formation, d'expertise est nécessaire pour consolider le pouvoir d'évaluer, de réguler et de décider en toute indépendance.

La biodiversité n'a pas besoin de davantage de modifications génétiques pour enrayer son déclin mais de politiques qui sanctuarisent le principe de précaution.

*Cette note d'orientation est le fruit d'un effort collaboratif du Centre africain pour la biodiversité, du Third World Network, EcoNexus, Friends of the Earth US, de l'ETC Group, de la Society for International Development, d'Alianza Biodiversidad et de POLLINIS.

POLLINIS
10, RUE SAINT MARC • 75002 PARIS
+33 1 40 26 40 34 • CONTACT@POLLINIS.ORG • WWW.POLLINIS.ORG